

## INVITATION PRESSE

### Objet : FORMATION ECOLE DEHORS DU 28 AU 30 AVRIL POUR LES ENSEIGNANTS DU TERRITOIRE

Voilà maintenant 3 ans que le service environnement de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance (CCPEVA) accompagne les enseignants souhaitant faire classe dehors. Au vu de l'engouement, la CCPEVA organise, pour la deuxième fois, la formation « Faire classe dehors » du 28 au 30 avril 2025 à Abondance.

Cette formation propose de **démarrer ou d'approfondir la conduite d'un enseignement dehors**, dans l'optique de captiver et rendre acteurs les enfants de leurs découvertes. Les enseignants découvriront comment **adapter leur enseignement en extérieur**. Des activités et outils seront partagés pour répondre à leurs besoins. Ils découvriront comment organiser leurs séances dehors et comment prendre en main des activités. Elle permettra à tout enseignant de se positionner pour « faire classe dehors ».

**La formation sera assurée par Emmanuel REDOUTEY**, animateur-éducateur nature (depuis 1991), accompagnant d'école dehors (depuis 5 ans), accompagnateur en montagne (depuis 2009), formateur d'adultes (depuis 1995) et entrepreneur-salarié au sein de la coopérative FORMACOOP.

#### Les objectifs pédagogiques seront multiples :

1. Identifier les spécificités éducatives et pédagogiques de l'école dehors
2. Employer diverses activités et outils de terrain
3. Concevoir une situation d'apprentissage dehors
4. Examiner les postures d'enseignement
5. Connaître les ressources fondamentales « école dehors »

Le point fort de cette formation est la pédagogie active, soit la mise en pratique, le plus possible, en extérieur, directement en forêt sur le lieu d'école dehors d'une classe d'Abondance.

Cette formation est destinée aux enseignants exerçant sur le territoire de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance (CCPEVA). Il reste des places. Si vous êtes intéressés, envoyez un mail à [environnement@cc-peva.fr](mailto:environnement@cc-peva.fr).

Cette action s'inscrit dans la politique de préservation de la biodiversité engagée par la CCPEVA dans le cadre du contrat territorial espace naturel sensible (CTENS). Elle est donc gratuite car financée par le département et la CCPEVA.

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La CCPEVA s'implique dans les 17 objectifs de développement durable de l'ONU

#### Contact presse (ne pas communiquer au public) :

- Service environnement – CCPEVA – [environnement@cc-peva.fr](mailto:environnement@cc-peva.fr)
- Service communication – CCPEVA – Tél. 04 58 57 03 87 / [communication@cc-peva.fr](mailto:communication@cc-peva.fr)